

Résumé des normes et modalités d'évaluation – Préscolaire

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations indiquant l'état du développement des compétences de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	√		√
Développer sa personnalité		√	√
Entrer en relation avec les autres	√		√
Communiquer oralement	√		√
Se familiariser avec son environnement		√	√
Mener à terme des projets et des activités		√	√

Les résultats des élèves seront exprimés sous forme de cotes dans le bulletin. Des commentaires pourraient être ajoutés sur les forces, les défis et les progrès de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant dans la deuxième semaine du mois d'octobre. Cette communication vous sera acheminée à la maison par votre enfant.
Premier bulletin	Le bulletin sera déposé sur le portail dans la semaine du 13 novembre.
Deuxième bulletin	Le bulletin sera déposé sur le portail dans la semaine du 12 mars.
Troisième bulletin	Le bulletin sera déposé sur le portail dans la semaine du 25 juin.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu par rapport à l'évaluation du développement des compétences de votre enfant, nous vous informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.